

Montant des réserves

À combien s'élèvent les constitutions de pension complémentaire ?

Pour connaître le montant des pensions complémentaires, on examine les réserves acquises au 1er janvier 2019. Il s'agit de des réserves de pension qu'un affilié a déjà constituées jusqu'à présent dans un ou plusieurs plans de pension. Ce montant peut encore évoluer jusqu'à la date de prise de cours de sa pension.

Les réserves acquises s'élèvent en moyenne à 23.002 €, mais la moitié des affiliés ont épargné moins de 3.441 €

Pour l'ensemble des 3,7 millions de personnes avec des droits de pension complémentaire, la réserve moyenne acquise s'élève à 23.002 €. La réserve acquise de l'affilié moyen, c'est-à-dire la médiane, s'élève à 3.441 €, ce qui est donc considérablement inférieur à la moyenne. Cela signifie ainsi que la moitié des affiliés ont jusqu'à présent épargné une réserve de pension d'au moins 3.441 € et que l'autre moitié se trouve sous ce seuil.

Si on s'intéresse à la répartition des réserves acquises par sexe, on constate que la pension complémentaire des hommes est supérieure à celle des femmes. Pour les hommes, la réserve moyenne acquise s'élève à 28.342 €, alors qu'elle est de 15.313 € pour les femmes. La réserve médiane acquise est respectivement de 4.606 € pour les hommes et de 2.001 € pour les femmes. Dans toutes les tranches d'âge, les hommes se sont constitué davantage de droits de pension complémentaire que les femmes.

Chez les 56 à 65 ans, la tranche d'âge qui approche l'âge de la pension, la réserve de pension déjà constituée est la plus élevée. Pour les femmes dans cette tranche d'âge, la réserve moyenne acquise s'élève à 32.642 €, alors qu'elle est de 72.096 € pour les hommes. Dans cette même tranche d'âge, la médiane s'élève à 12.347 € pour les hommes et à 3.809 € pour les femmes (pour les femmes entre 46 et 55 ans, la médiane est de 4.263 € et est donc légèrement plus élevée).

Réserve acquise de pension moyenne et médiane

En fonction de l'âge et du sexe

€ 23.002 de réserve
acquise moyenne

€ 3.441 de réserve
acquise médiane

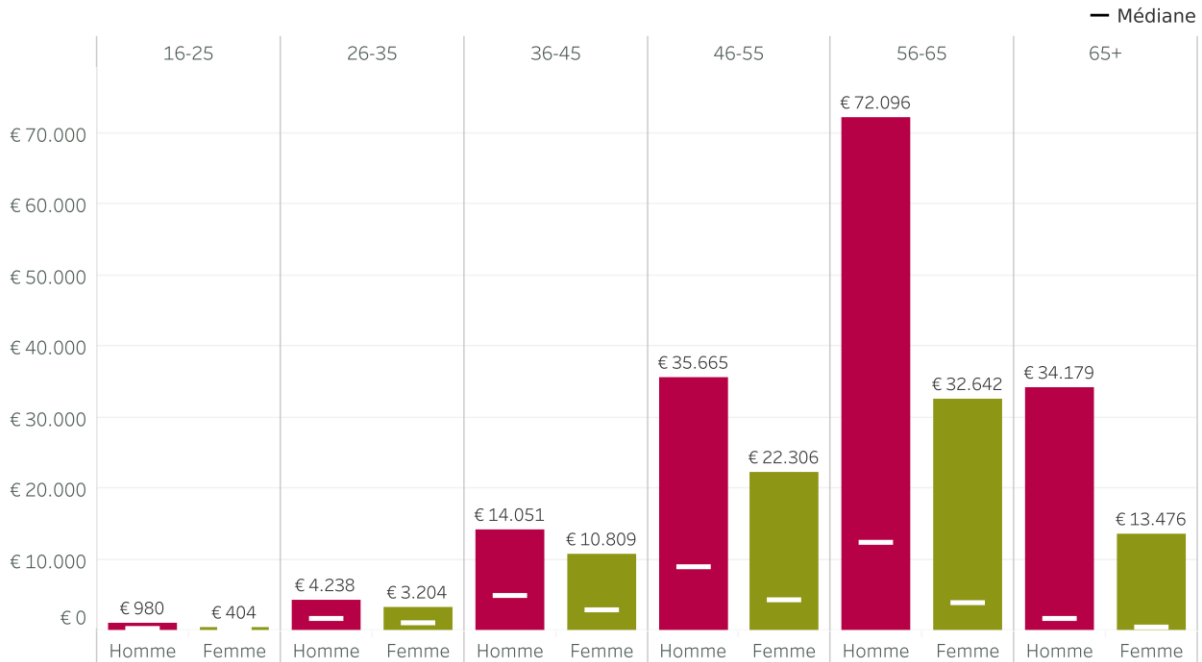
€ 28.342 de réserve
acquise moyenne

€ 4.606 de réserve
acquise médiane



€ 15.313 de réserve
acquise moyenne

€ 2.001 de réserve
acquise médiane



Source: db2p - Sigedis

la situation au 1er janvier 2019

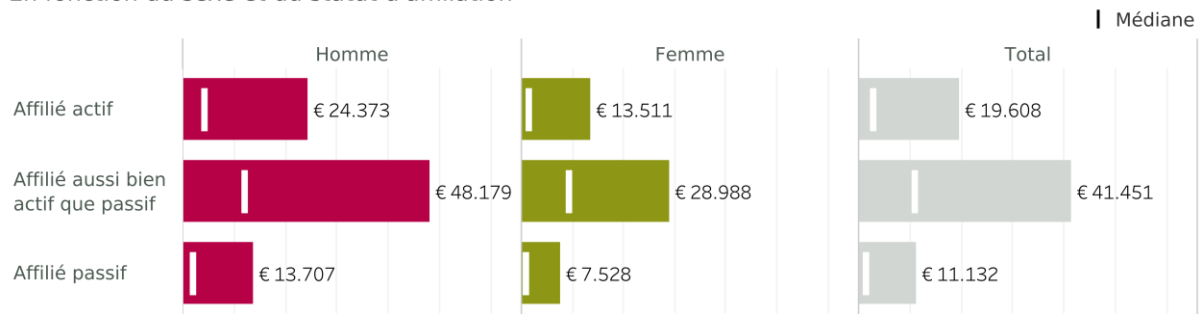
Les personnes avec des droits actifs et dormants ont la pension de réserve la plus élevée

La réserve moyenne acquise des affiliés qui combinent des droits de pension actifs et dormants s'élève à 40.492 €. C'est près du double de la réserve de pension moyenne des personnes qui se constituent uniquement des droits de pension actifs dans leur emploi actuel (19.889 €). La différence est encore plus grande si on s'intéresse à la médiane : respectivement 10.291 € et 2.737 €. Les affiliés qui se sont uniquement constitué des droits lors d'un ou plusieurs emplois précédents, et qui sont donc affiliés « passivement » à un ou plusieurs anciens plans de pension, ont les réserves acquises les plus faibles.

La répartition par sexe n'y change rien. La réserve moyenne et médiane acquise est la plus élevée tant pour les hommes que pour les femmes qui combinent des affiliations actives et passives. Les affiliés avec uniquement un ou plusieurs droits de pension dormants ont la réserve de pension la plus faible. La réserve moyenne et médiane acquise est plus élevée pour les hommes que pour les femmes dans toutes les catégories.

Réserve acquise moyenne et médiane

En fonction du sexe et du statut d'affiliation



Source: db2p - Sigedis

la situation au 1er janvier 2019

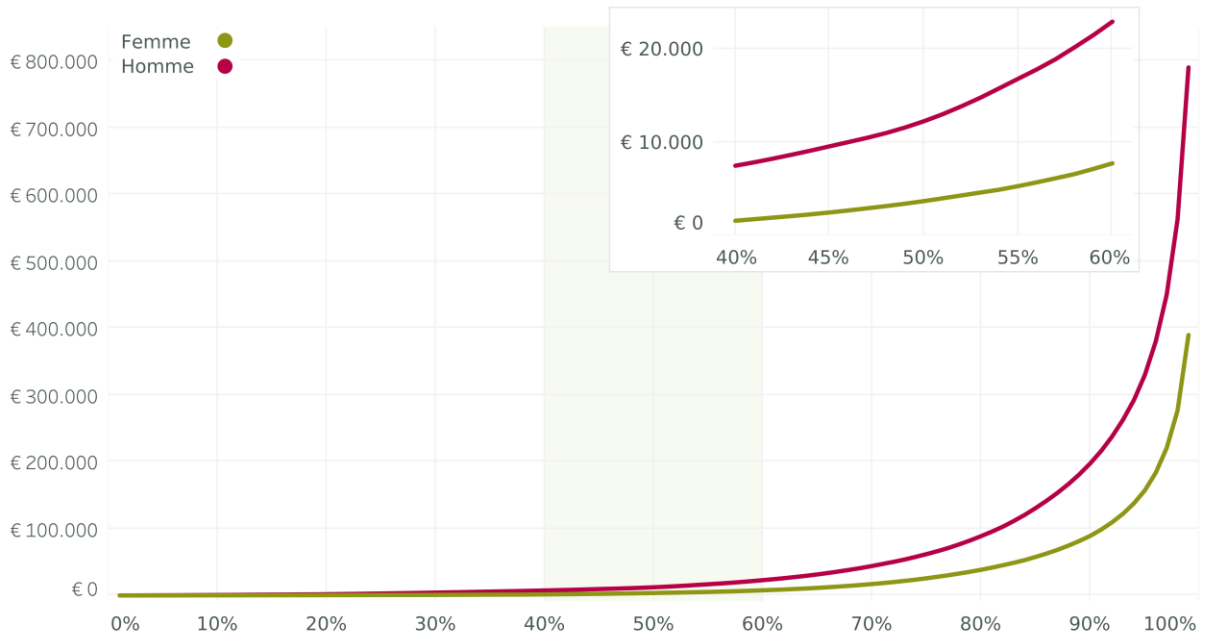
Grandes disparités dans le montant de la réserve de pension

Le graphique ci-dessous montre, par sexe, la répartition en percentiles de la réserve de pension pour les affiliés qui approchent de l'âge de la pension (56 à 65 ans). Un percentile donne chaque fois le montant de la réserve de pension en dessous duquel un certain pourcentage des affiliés se trouve. Ainsi, le 10^e percentile s'élève à 613 € chez les hommes, ce qui signifie que 10 % des hommes affiliés entre 56 et 65 ans ont une réserve de pension totale de 613 € ou moins (et 90 % ont donc une réserve de pension plus élevée). Chez les femmes dans la même tranche d'âge, les 10 % d'entre elles qui disposent des réserves acquises les plus faibles ont une réserve de pension maximale de 235 €. Les 10 % d'hommes affiliés avec les réserves acquises les plus élevées ont une réserve de pension d'au moins 191.600 €, alors que ce seuil s'élève à 89.444 € chez les femmes.

En déplaçant votre souris sur la courbe, vous pouvez également voir le montant de la réserve acquise sous la forme d'une rente mensuelle indicative. En cliquant sur le graphique, vous pouvez déplacer l'agrandissement (en haut à droite).

La moitié des hommes (50^e percentile) ont des réserves acquises de 11.597 € ou moins, ce qui représente 42 € par mois exprimé sous la forme d'une rente mensuelle indicative. La moitié des femmes affiliées ont des réserves acquises d'un montant de 3.928 € ou moins, soit 14 € de rente mensuelle.

Réserve acquise par centile pour le groupe d'âge '56 à 65 ans'



Source: db2p - Sigedis

la situation au 1er janvier 2019